

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 30 octobre 1991

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

L'AÉROPORT INTERNATIONAL PEARSON

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, le problème du bruit à l'aéroport Pearson est très réel et rien ne se fait pour l'atténuer.

Les collectivités qui se trouvent à proximité de l'aéroport doivent subir toutes les 30 secondes le bruit des avions qui décollent et qui atterrissent tard la nuit, c'est-à-dire bien après les heures prévues de fermeture de l'aéroport.

Lors de mes rencontres avec de nombreux groupes de citoyens et de contribuables, ainsi que des centaines d'électeurs de ma circonscription, on a réclamé que le ministre des Transports applique le règlement afin qu'à tout le moins, les vols à destination et en provenance de l'aéroport Pearson empruntent, tour à tour, les pistes 24R et 24L.

En outre, l'attitude cavalière que le secrétaire parlementaire du ministre des Transports a adoptée envers les groupes communautaires témoigne de son indifférence à l'égard de leurs préoccupations et de son manque de compréhension du problème. Les déclarations peu judicieuses qu'il a faites à Mississauga, par exemple, sont la preuve qu'il se désintéresse totalement du sort de la population.

Le ministre et le gouvernement doivent prendre dès maintenant les mesures qui s'imposent pour que les appels lancés par les groupes de gens qui vivent à proximité de l'aéroport Pearson trouvent une oreille attentive.

* * *

[Français]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, je tiens à remercier l'honorable Marcel Danis, ministre

du Travail et député de Verchères qui a fait inclure dans le projet de loi spéciale pour le retour au travail des postiers, un amendement à l'article 7.

Par cet amendement, les postiers ont obtenu l'inclusion, dans le texte législatif, de certaines questions qui avaient fait l'objet d'une entente lors de la médiation du juge Alan Gold.

Le ministre Danis a fait son travail afin de garantir que les progrès accomplis vers la signature d'une convention collective ne soient pas perdus.

* * *

[Traduction]

LES NAVIRES À PROPULSION NUCLÉAIRE

M. John Brewin (Victoria): Monsieur le Président, le ministre de la Défense nationale a annoncé aujourd'hui que le gouvernement a donné son autorisation à la venue au Canada de navires militaires à propulsion nucléaire ou porteurs d'armes nucléaires des États-Unis et du Royaume-Uni.

Le gouvernement a pris cette décision sans même consulter la population. En fait, en procédant par décret, une option que les tribunaux canadiens ont déjà jugée illégale, le gouvernement tente délibérément d'éviter la tenue d'une enquête environnementale publique.

Les conséquences d'un accident nucléaire, surtout dans une région habitée comme Victoria, pourraient être extrêmement graves. Les procédures d'urgence ne sont pas totalement en place.

Enfin, c'est une décision qui va à l'encontre de la désescalade accélérée de la course aux armements nucléaires. Au lieu de prendre cette décision, le gouvernement aurait dû montrer la voie et interdire la venue de navires nucléaires en eaux canadiennes, tant et aussi longtemps que les conclusions d'une évaluation environnementale n'auraient pas été communiquées à la population.

* * *

LA SEMAINE DE LUTTE CONTRE LA PORNOGRAPHIE

M. Lee Clark (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, de nombreuses congrégations religieuses de Brandon—Souris, ma circonscription, participent activement à la campagne de